

Document

Articles de presse d'avril 2011

Table des matières

France

Economie

- La Banque de France verse 3,1 milliards à l'État. (04.04)

International

Economie

- Les banques d'Europe se sont ruées au guichet de la Fed en 2008. (01.04)
- Gasland, docu explosif sur le gaz de schiste (07.04)
- Hold-up sur le cuivre zambien. (21.04)

Article de Reuters du 1er avril.

Les banques d'Europe se sont ruées au guichet de la Fed en 2008. (01.04)

La banque franco-belge Dexia et l'irlandaise Depfa ont représenté près de la moitié des 111 milliards de dollars empruntés par les banques à la Réserve fédérale le 29 octobre 2008, le jour où les prêts via son guichet d'urgence ont atteint leur pic, selon des documents publiés par la banque centrale américaine jeudi.

Neuf des 12 principaux emprunteurs ce jour-là étaient des sociétés étrangères, selon les données publiées par la Fed pour se conformer à une décision de justice.

Première sur la liste, Dexia a emprunté 26,5 milliards de dollars et Depfa, filiale du groupe de crédit immobilier allemand Hypo Real Estate Holding, 24,6 milliards de dollars.

En troisième position, Wachovia, aujourd'hui filiale de Wells Fargo, a été la banque américaine qui a reçu le plus avec 15 milliards de dollars.

Nombre de grandes banques américaines sont notablement absentes de la liste diffusée par la Fed. Elles ont choisi d'autres programmes de prêts d'urgence mis en place par la banque centrale au plus fort de la crise.

La Société générale a demandé cinq milliards de dollars et Barclays Bank un milliard.

La chute de Lehman Brothers en septembre 2008 a fait trembler l'économie mondiale et le système financier.

Les documents de la Fed - plus de 25.000 pages au total - illustrent la façon dont s'est propagée la crise, forçant les banque du monde entier à demander une aide d'urgence. Ils portent sur la période entre le 8 août 2007 et le 1er mars 2010.

Article du figaro.fr du 4 avril.

La Banque de France verse 3,1 milliards à l'État. (04.04)

La Banque de France va apporter 3,121 milliards d'euros à l'État. Pour moitié au titre de l'impôt sur les sociétés 2010 et pour l'autre sous forme d'un dividende à son (unique) actionnaire. C'est infiniment plus qu'au milieu des années 2000. Curieusement, ses résultats d'exploitation ont explosé à partir de 2007, juste au moment où les banques centrales se sont mises à jouer les pompiers de service (voir graphique). On pourra y voir une forme de justice immanente, et la rémunération des aides, parfois très risquées, consenties à la planète finance. Aux États-Unis, la Fed affiche elle aussi des bénéfices historiques, 81,7 milliards de dollars l'an dernier, en phase avec son activisme forcé en faveur de l'économie américaine. Vive la crise ?

Christian Noyer, le gouverneur de la Banque de France, a contesté cette analyse en présentant lundi à la presse le bilan 2010 de sa maison. Il fait observer que la Bundesbank, pourtant 40 % plus importante - le critère étant en l'occurrence la part au capital de la BCE -, avait produit des résultats inférieurs. La Buba n'a apporté que 2,2 milliards d'euros à l'État allemand en 2010. Voilà qui montre que même au sein d'un système fédéral aussi verrouillé que l'Europe monétaire le «*génie national*» peut s'exprimer. Cocorico !

Pour expliquer ce fait d'armes, il faut se rappeler qu'une banque centrale fonctionne fondamentalement comme une banque ordinaire. Elle fait de la «*transformation*», empruntant à très court terme pour placer à plus ou moins long terme son argent. La seule différence est qu'un institut d'émission emprunte gratuitement : les billets qu'il imprime constituent de véritables avances que les particuliers et les entreprises lui consentent, mais sans lui demander la moindre rémunération. C'est ce qu'on appelle «*la rente monétaire*» des banques centrales. Celle-ci est d'autant plus importante que le prix de l'argent à très court terme - fixé en Europe par la BCE - est élevé. «*Si la BCE relevait ses taux directeurs ce jeudi, ce serait favorable pour nous*», reconnaît Christian Noyer. «*Une pure hypothèse*», a-t-il précisé. Bien sûr.

Avances de liquidités

Certes le prix de l'argent est resté faible, à 1 %, en 2010 comme en 2009, mais la circulation fiduciaire de l'euro ne cesse de galoper. Elle a doublé depuis 2004, reflétant notamment «*la confiance qu'inspire l'euro à l'étranger* », souligne Noyer. À partir de cette ressource très spéciale et de plus en plus abondante, les banques centrales effectuent des placements. Il s'agit avant tout des avances de liquidités faites aux banques et dans une moindre mesure d'investissements à plus long terme. Le gouverneur a révélé que la Banque de France détient un portefeuille de titres de 70 milliards d'euros, principalement des obligations du Trésor français.

Un pactole inexistant il y a douze ans, a-t-il admis. Ces achats ne sont pas «*de même nature*» que les opérations, si contestées, effectuées depuis mai 2010 pour secourir les dettes de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal. Il semblerait que la Banque de France, plus que ses consœurs de l'Euroland, ait «*allongé*» son portefeuille de placements. Et last but not least, elle doit moins que d'autres faire des provisions sur ses engagements à risque, en raison de la bonne santé, relative, du système bancaire français. Le contre exemple absolu en la matière étant l'Irlande.

Complément de Reuters

La Banque de France a fait état lundi d'un résultat net de 2.559 millions d'euros en 2010, en hausse de 86 millions (+3,5%), et annoncé le versement d'un dividende de 1.555 millions à l'Etat.

Le résultat d'exploitation courant a baissé de 2% pour revenir à 4.527 millions, soit 104 millions de moins qu'en 2009. Le résultat avant impôt s'est établi à 4.122 millions, en baisse de 27 millions.

Ce résultat comprend une dotation de 400 millions d'euros au fonds pour risques généraux "en raison de l'accroissement des risques financiers encourus, notamment sur les opérations de politique monétaire", précise la BdF dans un communiqué.

Ce fonds dispose désormais de 1.745 millions d'euros, a précisé son gouverneur, Christian Noyer, lors d'une conférence de presse.

Commentaire. La Banque de France spéculé notamment sur les taux de change des monnaies pour le compte de l'Etat. Elle bénéficie également d'argent frais à 1% qu'elle prête aux banques à un taux plus élevé, qui elles-mêmes le prêteront ensuite aux entreprises et aux particuliers qui finalement paieront cet intérêt à l'Etat à leur place après avoir encaissé leur part au passage évidemment ou ajouter leur propre taux d'intérêt. Bref, c'est vous et nous qui engraissons la Banque de France, donc l'Etat.

Article de lepost.fr du 6 avril.

Gasland, docu explosif sur le gaz de schiste (07.04)

Quand on voit un Américain approcher son briquet de l'eau de son robinet et déclencher une énorme flamme, on se dit que quelque-chose ne tourne pas rond. Quand on voit l'expérience se renouveler dans différents foyers près des puits de forage, on se dit qu'il y a vraiment un problème. Et quand on entend un maire dire qu'un "*type fera sauter son village*" un jour en faisant un barbecue, on prend peur.

Ce documentaire a été réalisé par un Américain, Josh Fox, qui n'était pas, a priori, destiné à réaliser ce type d'enquête. Metteur en scène de théâtre et réalisateur de fiction, il est tombé dans les gaz de schiste par hasard. Son père a reçu une lettre d'une compagnie gazière qui proposait d'exploiter un gisement qui traverse les sous-sols de son terrain, moyennant un chèque à cinq zéros. "*Vous remarquerez à peine notre présence*", promet-elle.

Une proposition alléchante à laquelle son père lui a demandé de "*jeter un œil*". Chose qu'il a faite pendant un an et demi. Durée pendant laquelle il a sillonné les Etats-Unis découvrant au fur et à mesure un scandale sanitaire, environnemental et politique.

Josh Fox a rencontré des familles (et des animaux) qui sont tombés malades en buvant l'eau du robinet. Le silence a longtemps été la règle puisque ces foyers ont souvent accepté un règlement à l'amiable par le versement d'indemnités en échange d'une interdiction de témoigner dans les médias. Plus de 450.000 forages ruinent le sous-sol américain.

Le réalisateur raconte aussi comment en 2005, l'administration Bush a passé une loi sur l'énergie qui exempte la fracturation hydraulique (utilisée pour l'extraction des gaz de schiste) d'une nouvelle loi sur l'environnement. Les entreprises ne sont même pas contraintes de révéler au public l'intégralité des produits chimiques utilisés. Question de protection de secrets industriels. Et cerise sur le gâteau, on apprend que l'un des rapports qui a blanchi l'extraction de gaz de schiste a été dirigé par Dick Cheney, ancien PDG d'Halliburton, l'un des géants du pétrole aux Etats-Unis.

Et en France ?

En mars 2010, des permis d'exploration pour le gaz de schiste ont été signés, suscitant une forte mobilisation dans le sud de la France d'abord. Puis la protestation n'a cessé de progresser.

Le groupe PS et le président du groupe UMP de l'Assemblée nationale ont même déposé vendredi une proposition de loi visant à interdire l'exploitation de gaz de schiste et à abroger les permis déjà accordés.

Le premier ministre François Fillon a prolongé et élargi le 11 mars le moratoire sur la recherche et le forage de gaz ou d'huile de schiste, en attendant la remise fin avril des conclusions de diverses missions d'information, dont une créée par l'Assemblée.

L'ancien ministre de l'Ecologie Jean-Louis Borloo a annoncé lundi avoir déposé une proposition de loi à l'Assemblée nationale pour "*donner à l'Etat les moyens d'interdire la recherche et l'exploitation immédiates*" des gaz et huiles de schiste. Le même Jean-Louis Borloo qui avait signé en mars 2010 des permis d'exploration sans s'en vanter...

Le film sort mercredi en salle et les abonnés Canal + peuvent le voir toute la semaine en rediffusion.

Article de slateafrique.com du 20 avril.

Hold-up sur le cuivre zambien. (21.04)

Quand le sage montre la lune, le sot regarde le doigt, dit un célèbre proverbe de Confucius. C'est un peu ce qui semble s'être passé en Zambie depuis le milieu des années 2000. La République d'Afrique australe, gros producteur et exportateur de cuivre, a fait l'objet de nombreux reportages dénonçant les activités qu'y mènent les opérateurs économiques chinois. Mais, étonnamment, les malversations des autres entreprises minières qui exploitent son cuivre sont jusqu'alors passées quasi inaperçues. Jusqu'à ce qu'un collectif d'ONG dénonce, mi-avril 2011, les pratiques de l'une des plus célèbres d'entre elles: le suisse Glencore.

Entre 2004 et 2008, la flambée du prix du cuivre sur les marchés internationaux a vu s'abattre sur les gisements de la province du Copperbelt, au nord de la capitale Lusaka, des dizaines de sociétés chinoises de taille moyenne. Ces dernières, rappelle une étude du Réseau africain sur la recherche en matière de travail (RART), rémunèrent leurs ouvriers 30% de moins que les autres mines de cuivre de la région. Elles interdisent l'activité syndicale et n'ont pas hésité, dans un cas, à ouvrir le feu sur des travailleurs.

Ces entreprises chinoises sont également responsables de plusieurs accidents industriels, dont le plus célèbre causa la mort, en avril 2005 à Chambishi, d'une cinquantaine d'employés de l'usine d'explosifs de l'Institut de recherche générale des mines et de la métallurgie de Pékin (BRGIMM). Les journalistes occidentaux envoyés en Zambie pour enquêter sur le versant sombre de la Chinafrique ont trouvé un soutien de poids chez Michael Sata. Le leader du Front patriotique, parti d'opposition zambien, a fait de la dénonciation de ces pratiques néocoloniales l'un des principaux arguments de ses deux campagnes visant à le mener à la présidence. Toutes deux ont échoué, en 2006 puis en 2008.

Au tableau des entreprises irresponsables

Le ressentiment des Zambiens à l'encontre des Chinois est bel et bien palpable à Lusaka et dans les villes minières. Mais, à l'ombre de la Chine, d'autres entreprises extractives ont de fait profité de la privatisation du secteur public des mines zambiennes. Le pays abrite en particulier les activités des filiales de deux des plus préjudiciables compagnies de l'extraction et du négoce: l'Indienne Vedanta et la Suisse Glencore. Leurs pratiques leur ont déjà valu de figurer au tableau d'horreur des Public Eye Awards, classement des entreprises les plus irresponsables, tout comme d'être régulièrement dénoncées par les réseaux activistes. Mais bizarrement, jusqu'à 2011, pratiquement rien n'avait filtré dans la presse internationale concernant leurs activités en Zambie. Pour autant, comme on dit dans les bidonvilles de la Copperbelt («ceinture de cuivre»): *«Ce ne sont pas les Chinois qui ont été les premiers à profiter de la privatisation zambienne.»* Ni de la fiscalité clémente: les taux de royalties que doivent verser les entreprises à l'Etat zambien sont par exemple fixés à 3%, bien loin de ceux pratiqués (5 à 10%) dans les autres pays en voie de développement.

Le hold-up sur le cuivre zambien commence à la fin des années 90. L'entreprise publique ZCCM, véritable Michelin austral perdant 550.000 euros par jour, est alors achevée sous l'effet de la chute des cours du cuivre. Les institutions financières internationales conseillent à Lusaka de privatiser la ZCCM. Edith Nawakwi, alors ministre des Finances chargée de superviser les privatisations, résume:

«La Banque Mondiale et le FMI nous ont dit que jamais nous ne verrions une remontée du cours du cuivre. Toutes les études indiquaient que nous n'en tirerions rien d'ici les vingt prochaines années. Ils nous ont montré des plans selon lesquels Mufulira n'avait plus que cinq ans d'exploitation devant elle. En revanche, si nous privatisions, notre dette serait allégée. C'était une très belle carotte pour nous, un peu comme on agite des médicaments devant une mourante. Nous n'avions aucune autre option que d'obtempérer.»

En l'an 2000, une filiale de la Suisse Glencore, immatriculée aux îles Vierges britanniques, s'associe aux Canadiens de First Quantum Minerals pour racheter les gisements de Mufulira à l'Etat zambien. La firme suisse empoche 73% des parts du nouveau consortium, la Mopani Copper Mine. Glencore a été fondée en 1974 par un homme qui a depuis cédé ses participations: le sulfureux Marc Rich. Après s'être imposé en tant que premier négociant au monde de matières premières physiques, avec près de 50% du cuivre planétaire, la société du canton suisse de Zoug, réputé pour son accueil fiscal, a multiplié à partir de la fin des années 80 les achats d'actifs industriels, notamment miniers, lui permettant de se transformer en groupe vertical.

Licenciements et évasion fiscale

En Zambie, Glencore, devenu le deuxième opérateur minier du pays derrière Vedanta, dégraisse d'abord ses nouvelles activités. Les effectifs sont réduits de 15.000 à 7.600 mineurs permanents, au prix d'un turnover d'intérimaires sous-payés et corvéables à merci. En 2005, le consortium de la Mopani Copper Mine fait appel à la Banque européenne d'investissement (BEI). L'institution de Luxembourg, organisme financier de droit public, lui accorde un prêt de 48 millions d'euros afin qu'une nouvelle fonderie y soit construite. Depuis, la BEI estime que *«Mopani Copper Mine a su redresser avec succès les activités minières déficitaires, en générant une valeur ajoutée qui se répercute sur (...) les redevances minières et les sociétés»*. Mais pour cinq ONG –la française Sherpa, la zambienne Center for Trade Policy and Development, la suisse Déclaration de Berne et les canadiennes l'Entraide missionnaire ainsi que Mining Watch–, le consortium de la Mopani Copper Mine, Glencore en tête, aurait procédé à «une violation des principes directeurs de l'OCDE [Organisation de coopération et développement économiques, ndlr]» à coups «de recettes fiscales minimales pour la Zambie» et de «dégradations sociales maximales pour les ouvriers zambiens».

Le quintet d'ONG a déposé le 12 avril 2011 une procédure auprès des Points de contact nationaux suisse et canadien de l'OCDE pour violation de ses principes directeurs par Glencore International et First Quantum Minerals. Cette procédure a été engagée après consultation d'un rapport confidentiel que l'Autorité fiscale zambienne avait commandé en 2009 aux cabinets d'audit Grant Thornton et Econ Pöyry pour examiner, avec le soutien du gouvernement norvégien, les impôts zambiens provenant de l'industrie minière. Or il ressort de la lecture de ce rapport, révélé par Les Amis de la Terre et Counterbalance, que Glencore serait à l'origine d'un vaste système d'évasion fiscale. Surévaluation des coûts d'exploitation, sous-évaluation des volumes de production, manipulation des prix des transferts, violation du principe de concurrence...

Grâce à un arsenal de pratiques frauduleuses, en premier lieu une politique de prix de vente inférieurs à ceux du marché international, la Mopani Copper Mine aurait ainsi exfiltré entre 2003 et 2008 vers Zoug, en Suisse, des centaines de millions de dollars de revenus qui auraient dû être déclarés à l'Etat zambien. Manque à gagner pour Lusaka: environ 76 millions de livres Sterling par an (87 millions d'euros), précisent les audits. La Suisse n'est pas l'usine du monde. Le cuivre, acheté à vil prix par la maison mère de Zoug à sa filiale zambienne, ne se déplace pas physiquement sur les bords du Lac Léman. La maison mère revend le cuivre, cette fois-ci au prix du marché, à d'autres acheteurs. En tout cas, avec l'aide de Glencore, la Suisse est désormais devenu l'importateur de la moitié du cuivre zambien, contre 10% en 2004!

Pendant ce temps, celui-ci, tout en représentant 75% des recettes à l'export de la Zambie, ne lui assure, paradoxalement, que 10 à 15% de ses rentrées fiscales. Et encore, s'agit-il majoritairement d'impôts payés à la source par les mineurs employés par la multinationale. La contribution des seules entreprises minières présentes dans la Copperbelt ne représenterait en fait que 4% des rentrées fiscales zambiennes! L'exemple de Glencore, par ses pratiques délictueuses, est donc on ne peut plus emblématique des manœuvres déployées par les filiales de transnationales afin de délocaliser leurs profits vers d'autres pays à la législation fiscale encore plus avantageuse. Sur la dernière décennie, ce jeu comptable aurait lésé d'une somme estimée entre 400 et 440 milliards de dollars (281 à 309 milliards d'euros) les trésors publics des pays en développement.

Les mineurs, de simples variables d'ajustement

Programmée le 31 mai 2011 sur la chaîne de télévision France 5, l'enquête d'Audrey Gallet et Alice Odiot, Zambie, à qui profite le cuivre, raconte le modus operandi de ce pillage en col blanc du cuivre zambien. Elle retrace aussi la plongée aux enfers des riverains, ouvriers et leurs familles, vivant à proximité des activités de la Mopani Copper Mine: sa mine, son concentrateur, sa fonderie et sa raffinerie. Avec la privatisation, les habitants du township de Kankoyo furent d'abord victimes de la dégradation de leurs conditions de vie et de leurs revenus. La peur constante d'être licencié du jour au lendemain, sur fond de chute du cours du cuivre, tenaille désormais la communauté. Les mineurs sont devenus de simples variables humaines.

Et malgré les promesses faites par Glencore à la Zambie, la pollution s'est intensifiée. Pour une tonne de cuivre extraite, on produit 110 tonnes de déchets et déplace 200 tonnes de matériaux. Qui plus est, ses méthodes d'extraction requièrent l'utilisation de substances toxiques telles que l'acide sulfurique et les hydrocarbures. Le projet de rénovation de la Mopani Copper Mine, financé par la Banque européenne d'investissement, avait justement pour objectif, moyennant expansion des capacités de traitement de la fonderie et captage des émissions de soufre produites, de contribuer à amoindrir les conséquences

environnementales. Or, à Kankoyo, révèle un autre rapport des Amis de la Terre, la Mopani Copper Mine ne cesse d'outrepasser ses permis d'émission. Ses rejets de soufre dans l'atmosphère seraient ainsi jusqu'à 72 fois supérieurs aux limites légales; la présence d'arsenic dans le sol serait 16 fois supérieure aux normes; 90 fois supérieure en ce qui concerne le plomb.

Kankoyo est un triste alignement de maisonnettes fatiguées, aux toits rouillés par les précipitations de pluies acides. Ses jardins, devenus impropres à l'agriculture, n'abritent plus que cactus et avocats... seules semences capables de survivre dans cet environnement. Les habitants se plaignent de toux, d'irritation des yeux. Les rejets d'acide sulfurique, injecté dans les gisements afin de dissoudre directement le cuivre, convergent via des pipelines fatigués et rouillés vers des bassins de décantation qui débordent durant la saison des pluies. Les nappes phréatiques, ainsi que la rivière Kafue, qui traverse le deuxième parc national au monde avant d'aller se jeter dans le Zambèze, sont polluées par les rejets miniers acides. Glencore se porte bien

Face à cet environnement extrêmement dégradé, il est difficile de croire, notent les Amis de la Terre, que la Banque européenne d'investissement porte une «*attention particulière à la viabilité à long terme de l'environnement*», comme elle le prône pourtant officiellement sur son site. La BEI a indiqué avoir ouvert sa propre enquête. Glencore, de son côté, nie toutes les charges. Le numéro un mondial du négoce des matières premières affirme travailler à rectifier les mauvaises pratiques dont il aurait pu hériter après l'achat de certaines mines, et dénonce la critique comme étant basée sur des informations incomplètes et incorrectes.

La procédure engagée par le quintet d'ONG tombe mal pour la multinationale suisse. Le groupe a en effet indiqué vouloir mettre de 15 à 20% de son capital, d'ici à la fin mai, sur les marchés boursiers de Londres et de Hong Kong. Avec 54.800 employés dans ses activités industrielles et 2.700 dans celles de marché, Glencore affiche un chiffre d'affaires de 144,98 milliards de dollars (102 milliards d'euros) en 2010 et un résultat net de 3,8 milliards de dollars (2,7 milliards d'euros). L'introduction en Bourse, applaudie par les journaux financiers, devrait permettre à Glencore de lever entre 9 et 11 milliards de dollars, la valorisant ainsi à 60 milliards de dollars (42 milliards d'euros). «*Un bon moyen de gagner un peu plus d'argent*», note un concurrent dans les pages économie du quotidien français Le Monde. Pour Andreas Missbach, de la Déclaration de Berne:

«*Entrer en Bourse ne signifie pas en soi que les sociétés doivent bien se comporter. Glencore n'a rencontré aucun problème lors de la vente de ses obligations, il semble que les investisseurs institutionnels ne soient pas trop concernés par la réputation de l'entreprise.*»

La Zambie, figurant parmi les 25 pays les plus pauvres de la planète, appréciera.